

Sujet : [INTERNET] enquête publique préalable aire grand passage GDV

De : Marie-Pascale LANGIAUX <mplangiaux@gmail.com>

Date : 08/03/2024 14:47

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur

Par ce courriel je viens vous faire part de mon opposition totale à la création d'une aire de grand passage des gens du voyage, pour les raisons suivantes :

- nous habitons la Jarne depuis début 2018 (auparavant à Saint Xandre) et avons choisi de vivre dans un village, environnés de champs cultivés, de nature, de voisins qui se connaissent. Nous aimons ce côté "village".

De ce fait, nous trouvons la création d'une aire de passage de 200 personnes totalement disproportionnée avec la taille de notre village

- je trouve absolument inadmissible l'achat à prix dérisoire des terres agricoles, et proprement révoltant l'expropriation des agriculteurs, qui font un métier très dur, ne comptant pas leurs heures, ne connaissant ni week-ends ni (ou si peu) vacances, travaillant énormément pour une rémunération que peu de gens accepteraient. C'est tout à fait absurde, et surréaliste quand on pense aux problèmes actuels d'autonomie alimentaire en France. Gaspiller 4 hectares de surface cultivables, c'est un non-sens.

- la RD 202 est déjà bien dangereuse en l'état, le risque accidentogène serait augmenté de façon tout à fait déraisonnable

- il risque d'y avoir une dépréciation de la valeur foncière de nos maisons, ce qui est tout à fait injuste

- le coût (1,4 M €) est totalement disproportionné, tant par rapport à la durée d'utilisation de cette aire que par rapport aux petits moyens d'une commune telle que la nôtre (même s'il est réparti sur la communauté d'agglomération)

En espérant que vous voudrez bien être à l'écoute des habitants concernés par ce projet, je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

Mme Langiaux Marie-Pascale, jarnaise